

Amtsrat] et je vous prie de la luy rendre. Il y en a une aussy pour vostre frere le Capitaine [Heinrich II. Zurlauben] a qui je vous prie de faire mes recommandations. vous ferez part des Imprimez a qui vous adviserez."

Die Tatsache, dass Spanien seine Kriegsknechte für Sizilien in Deutschland werbe, bewaise zur Genüge, "que cette Couronne ne veut plus se Servir des suisses et qu'elle fait des troupes a meilleur compte, Cependant vos Patriotes n'en reçoivent point de pensions et vos mrs. [Ammann und Rat von Stadt und Amt Zug] vous font perdre les nostres pour plaire au Comte [Alfonso II] Cazate [dem Ambassadors von Mailand/Spanien]".

Original, in franz. Sprache
AH 38, 133-134 - Blatt 134 leer

77

1675 Januar 26., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN MELCHIOR DE HAROD DE SENEVAS, MARQUIS DE] SAINT-ROMAIN, AN RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN

"Je vous envoie les nouvelles ordinaires, et vous prie de représenter a vostre Conseil [Stadt- und Amtsrat] et a vos patriottes les raisons que vous trouverez dans le memoire cy joint touchant mr. l'Eveque de Basle [Johann Konrad von Roggenbach] et de les appuyer des vostres et de tout ce que vous jugerez a propos pour faire connoistre clairement la justice de la demande [Einquartierung franz. Regimente unter gleichzeitiger Wahrung der Neutralität!] de M [Nicolas II de Baubrun-Nogent] le Marquis de Vaubrun, a m l'Eveque."

Abschliessend ersucht er Zurlauben, den Inhalt des vorliegenden Schreibens auch seinem Bruder, dem Hptm. [Heinrich II. Zurlauben], zur Kenntnis zu bringen.

Original, in franz. Sprache
AH 38, 135-136 - Blatt 135^v und 136 leer

78

1674 November 10., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN MELCHIOR DE HAROD DE SENEVAS, MARQUIS DE] SAINT-ROMAIN, [AN BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN]

"Je n'ay pas bien compris ce que vous me mandez par vostre lettre du 5.^{me} que vostre Conseil general [Stadt- und Amtsrat] a resolu de demeurer a la

concession de la leve de l'annee passee moyennant une pension, et ne scay pas mesme Si la resolution de vostre Conseil general est Suffisante." Er könne ihm bloss soviel sagen, "que Si vostre Canton veut avoir la pension de cette annee et des suivantes jl est necessaire qu'il m'accorde la levee qu'il me doit de l'annee passee en échange et reciprocation qu'il receut de moy et par vos mains. Je me contenteray pour cette levee la d'une compagnie, et quand je l'auray receu je luy feray payer comme aux Cantons d'ury et de Schuits la pension de cette annee et apres celles des suivantes en leur temps."

In der Beilage finde er die inzwischen eingetroffenen Neuigkeiten. Er hoffe, ihm in einer Woche bessere und bedeutendere Nachrichten übermitteln zu können.

Original, in franz. Sprache
AH 38, 137-138 - Blatt 138 leer

79

1679 September 12., Luzern

A

SCHREIBEN DES [SECRETAIRE-INTERPRETE AN DER SAV. AMBASSADE, HENRI] DECOUX, [AN BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN]

"La lettre qu'il vous pleût m'ecrire il y a deux semaines que ie me trouway dehors de cette ville, m'auroit obligé à vous en accuser ... la reçue du depuis par la barque [Postschiff auf dem Vierwaldstättersee] de l'ordinaire passé, mais m'estant trouvé occupé ce Jour là, Je viens presentement y Satisfaire, pour vous remercier de tout mon Coeur de la confiance que vous me témoignez pour le petit Interest qui vous touche." Er dürfe versichert sein, dass er auch in Zukunft stets mit seiner Hilfe rechnen könne. "S.A.R. [Viktor Amadeus II.] a tellement à Coeur L'affaire de Geneve [Beschirmung der Stadt Genf durch die eidg. Orte], qu'avant qu'elle n'etoit terminée, nous ne voyons pas qu'elle fasse aucune consideration des autres choses qu'on luy mande, ainsy Monsieur quod differtur, non aufertur, puisqu'il n'y aura aucune difficulté pour votre affaire convenue, eü egard au zele que vous continuez de faire remarquer pour les Interests du service de S.A. R." Im übrigen sei ihm - wie er ja bereits genügend erfahren - auch das Wohlwollen "[de] S.E., [des sav. Ambassadeuren Benoît II Cize, Baron de Grésy]", sicher. Der Ambassador und dessen Gattin liessen